

Compte-rendu de la CAP des 11 et 12 février 2015

S.A.C.D.D

Table des matières

Déclaration à la CAP des 11 et 12 février 2015.....	2
Les réponses de l'administration	5
Mobilité SACDD CN et CS.....	6
Mobilité SACDD CE.....	14
Détachements autres corps MEDDE - METLR.....	17
Détachements SACDD sous réserve SERM.....	17
Intégrations MEDDE-METL.....	18
Titularisations stagiaires.....	19
Les prochaines CAP	19
Les Coordonnées de vos élus.....	19

FORCE OUVRIERE

DÉCLARATION À LA CAP DES 11 ET 12 FÉVRIER 2015

Madame la présidente, mesdames, messieurs les représentants des personnels et de l'administration.

Cette CAP marque le début de notre nouvelle mandature. Les élus Force Ouvrière remercient les SACDD qui par leur vote ont exprimé leur confiance et leur soutien à notre organisation syndicale.

Cette première CAP est, pour les élus Force Ouvrière, l'occasion de faire un point sur la gestion du corps des SACDD, de rappeler leurs revendications et d'évoquer les dossiers restés en suspens.

TRGS:

Un des dossiers sur lequel nous serons très attentifs est celui du TRGS. Les élus Force Ouvrière vous rappellent leur totale opposition à la tentative de la DRH d'imposer des promotions massives en TRGS au détriment du tableau classique.

Comme nous l'avons revendiqué, et compte tenu des faibles ratios de promotion, la seule alternative acceptable en la matière, serait de traiter les promotions TRGS hors quota.

Les élus Force Ouvrière devinent dans le TRGS une volonté d'attribuer des promotions essentiellement à des agents qui partent à la retraite et qui ne seront plus rémunérés par nos ministères.

Serait-ce un moyen sournois et hypocrite pour réduire notre masse salariale ?

Par ailleurs, madame la présidente, la CAP est à nos yeux l'unique procédure qui garantit la transparence et l'égalité de traitement que chacun est en droit d'attendre. Aussi, cette instance ne doit pas perdre ses prérogatives.

En effet, l'élaboration de la liste parallèle qu'est le TRGS, où il suffit d'être inscrit par un chef de service pour être certain d'être promu, est en complète contradiction avec le principe paritaire prévu par les statuts. Toute inscription au tableau d'avancement doit être débattue en CAP. A l'instar de ce qui se fait pour tous les agents proposés, le dossier des agents partant à la retraite doit pouvoir être étudié.

Ainsi, sur des critères objectifs et justes, la CAP doit travailler en établissant une liste cohérente et conforme à l'intérêt collectif des SACDD, et, en fonction du nombre global de postes offerts au grade supérieur.

Examens pro:

Les élus Force Ouvrière dénoncent le racket de cinq euros institutionnalisé, par nos ministères pour que des agents puissent se présenter à un examen professionnel. Dans le contexte actuel particulièrement austère avec le gel du point d'indice depuis 2010, les mesures catégorielles inexistantes pour les SACDD en 2015, et la diminution des crédits dédiés à l'action sociale, ce tribut révoltant vient s'ajouter au coût des frais de déplacement (hors transport) déjà supporté par les agents lorsque le centre d'examen est éloigné de leur résidence administrative. Force ouvrière demande l'annulation pure et simple de cette taxe **injuste**. Comme nous l'avons obtenu il y a 3 ans.

En fin d'année dernière, nous avons été alertés par des agents inscrits sur la liste complémentaire de l'examen professionnel de SACDD de classe normale.

En effet, plusieurs candidats de l'examen professionnel de SACDD de classe normale ont été, un mois plus tard, admis à l'examen professionnel de SACDD de classe supérieure. Or, les postes libérés en classe normale par les lauréats de l'examen professionnel de classe supérieure n'ont pas, dans un 1^{er} temps été pourvus par les agents de la liste complémentaire de classe normale. La réponse de M. Cazotte questionné par Force Ouvrière sur le sujet agit comme une vague scélérate c'est à dire qu'on ne

la voit pas venir et qu'elle balaye nos certitudes: " il ne peut être fait appel à un lauréat inscrit sur liste complémentaire qu'en cas de désistement d'un lauréat inscrit sur liste principale. Or, ce n'est pas le cas dans la situation présente et il vient d'être confirmé, lors d'un échange avec les équipes du contrôleur budgétaire et comptable ministériel, qu'aucune dérogation à la règle n'est possible. En effet, les lauréats des ExP sont nommés avec effet du lendemain de la publication des résultats, c'est à dire début octobre pour les CN et début décembre pour les CS."

Pour résumer, nous avons définitivement perdu des postes de SACDD de classe normale pour d'ineptes raisons comptables totalement incompréhensibles pour l'ensemble des agents en général et particulièrement pour les inscrits sur la liste complémentaire qui n'ont pas obtenu le grade de SACDD. Alors que le nombre de postes offerts était supérieur aux postes pourvus! Finalement, lors du CTM du 29 janvier 2015, le DRH annonce avoir trouvé une solution qui va dans le sens de notre demande et permettra de recourir au moins en partie à la liste complémentaire des agents reçus à l'examen pro de SACDD CN. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

L'administration doit veiller qu'à l'avenir cela ne se reproduise plus. Force Ouvrière souligne inlassablement la faiblesse des ratios pro/pro, raison de plus pour ne pas voir disparaître stupidement des postes.

Accès à la catégorie A:

Concernant l'accès à la catégorie A, la clause dérogatoire prévue dans le CIGEM permettra pendant trois ans le doublement des possibilités d'accès à la catégorie A soit 20 postes par an. Une misère par rapport au nombre de promouvables.

Un tiers de l'effectif des SACDD est au 3e niveau de grade et nombre d'entre eux exercent déjà des fonctions de catégorie A. Depuis plusieurs mois, l'administration laisse espérer aux SACDD une véritable reconnaissance de leur qualification par la mise en œuvre d'un plan de requalification de B en A.

Il reste maintenant à passer des discours d'intention aux actes concrets!

RIFSEEP:

Les élus Force Ouvrière restent opposés au nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) que l'administration souhaite nous imposer. Nous vous rappelons que notre organisation syndicale est attachée aux statuts particuliers et considère que le régime indemnitaire doit être lié au corps et au grade et non à la fonction.

Par ailleurs, le calcul du RIFSEEP des SACDD pour la première année va s'effectuer sur le montant global de la PFR.

C'est à dire que le système injuste et pervers de la PFR, maintes fois dénoncé par Force Ouvrière et par les SACDD, perdurera et sera même figé pendant de nombreuses années.

Nous vous rappelons que 60 % des SACDD sont au niveau de cotation de postes le plus bas.

De plus, la mise en place du RIFSEEP entérine le gel du régime indemnitaire : aucune revalorisation n'est prévue lors de la bascule, ni pendant 4 ans si l'agent ne change ni de grade ni de fonction.

Actes de gestion:

Madame la présidente, les élus Force Ouvrière tiennent, une nouvelle fois, à vous alerter sur la situation des agents qui subissent les dysfonctionnements chroniques dans leurs actes de gestion administrative.

Cela se traduit par des retards considérables de prise en considération effective sur le salaire des

avancements, promotions, primes.....,ou par des trop perçus, parfois de quelques dizaines d'euros mais cumulés sur de longs mois et récupérés par la TG sur un seul mois.

Ces problèmes mettent en péril la situation financière personnelle des agents qui en sont informés lors de la transmission de leur bulletin de salaire soit deux mois après quand ce n'est pas leur banque qui les en informe!

L'administration doit prendre les mesures nécessaires permettant de ne plus laisser les agents dans le plus grand désarroi tout en protégeant les agents en charge de la paye et de la gestion administrative qui supportent des surcharges de travail notables et les errements des logiciels informatiques.

En ce qui concerne les trop perçus, nous réitérons notre demande de proposer systématiquement à l'agent l'établissement d'un échancier.

Mobilité:

Cette instance va examiner les mobilités, les élus Force Ouvrière vous rappellent qu'il n'existe aucune obligation de durée sur un poste. Certains services abusent de cette pseudo-règle en émettant un avis défavorable au départ pour deux à trois mois sur trois ans. D'autres, mettent systématiquement un avis défavorable à l'ensemble des postulants à l'exception de la candidature qu'ils veulent retenir.. C'est inacceptable. Ces avis défavorables devraient rester limités.

Par ailleurs, Force ouvrière a été informée que des postes localisés à la DRIEA/ UTEA93 et plus précisément au service SADT ont été remontés afin d'être pris en compte dans ce cycle de mobilité. Or les fiches de poste ont subies des modifications qui méritaient un passage et l'aval d'un CT préalable. Et aucun CT n'a été constitué pour valider la restructuration à l'origine de ces changements dans les fiches de postes. Localement, Force Ouvrière a dénoncé cette situation qui consiste à se dispenser du CT réglementaire. Et après maints efforts l'administration, DRIEA, a reconnu le bien-fondé de la démarche de notre organisation syndicale. Un CT est prévu demain, il statuera sur la réorganisation qui a été opérée. Ainsi, les postes remontés sur les listes de cette CAP, et qui sont localisés au service SADT de l'UT93 (rattachée à la DRIEA) doivent attendre l'aval du CT local avant d'être examinés et doivent donc être retirés de la liste des postes à pourvoir.

Force est de constater qu'une fois encore, si Force Ouvrière n'était pas intervenue des agents "n'auraient pas été ramassés par la brigade" et l'administration aurait à nouveau détourné les règles qu'elle a elle-même édictées !

Les élus FORCE OUVRIERE ont été alertés sur les méthodes farfelues de management de la DREAL Aquitaine, des coachs apparemment diligentés par la DRH sévissent dans ce service, perturbant fortement la santé des agents. Le médecin de prévention, inquiet, est intervenu lors d'un CHSCT pour obtenir des explications sur cette méthode. Les élus FORCE OUVRIERE demandent que ces coachings soient supprimés immédiatement.

Règlement intérieur

Nous vous demandons, Madame la Présidente, de reprendre la rédaction de l'article 1 en indiquant que la CAP se réunira chaque année autant de fois que nécessaire pour traiter les sujets relevant de sa compétence.

Par ailleurs, nous demandons que le PV de la CAP mentionne la prise en charge de la participation des suppléants aux pré-CAP et CAP au même titre que le titulaire, ce que FO a obtenu au CTM et qui correspond au fonctionnement des précédentes CAP.

Vos réponses, Madame la Présidente donneront le ton des 4 années à venir.

LES RÉPONSES DE L'ADMINISTRATION

La présidente de la CAP ne répond pas aux questions qu'elle considère trop généralistes et qu'elle renvoie aux négociations au niveau de la DGAFP.

RIFSEEP :

Les négociations nationales sur le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) se déroulent actuellement au sein de nos Ministères dans un cadre contraint qui a été imposé par la fonction publique malgré l'opposition de la quasi-unanimité des syndicats. Le décret ne prévoit aucun moyen de recours.

Force Ouvrière reste opposé au RIFSEEP et a rappelé à l'administration que le régime indemnitaire doit être lié au corps et au grade et non à la fonction. Quant aux recours, c'est un véritable recul. En effet, les organisations syndicales avaient obtenu une possibilité de contester leur cotation ou leur part résultat devant la CAP.

Examens, concours :

Alors que cela était loin d'être acquis, 9 adjoints administratifs sur la liste complémentaire de SACDD CN devraient pouvoir obtenir le bénéfice de leur concours. Il faudra pour cela dans un premier temps que les doubles lauréats aux deux examens pro optent pour le bénéfice du concours de classe sup et refusent explicitement le bénéfice du concours de classe normale.

Une fois encore, l'administration a programmé deux examens pro le même jour (SACDD CS et Attaché). Suite aux demandes des organisations syndicales elle s'est engagée à modifier le calendrier. On nous certifie que la situation ne se reproduira plus...

Un bilan qualitatif et quantitatif des examens et concours va être présenté aux organisations syndicales dans l'année.

Mobilités :

Les trois cycles de mobilité sont maintenus pour 2015. Cependant l'administration laisse entendre qu'en 2016 le nombre de cycles sera réduit.

FORCE OUVRIERE reste attaché aux 3 cycles de mobilité.

Plan de requalification :

Ce plan d'une durée de trois ans doit être inscrit dans l'agenda social 2015.

Le nombre de poste offerts :

1250 postes de C en B

150 postes adjoints technique de l'environnement en Technicien de l'environnement

400 postes de B en A dont 150 pour la filière administrative et 250 pour la filière technique.

Ce plan a un coût de 4 millions d'euros étalé sur trois ans. Cependant selon la présidente de la CAP il n'est pas réaliste d'organiser ces examens pro en 2015, elle pense qu'ils seront organisés à partir de 2016.

Pour FORCE OUVRIERE ces annonces sont encore insuffisantes pour reconnaître la valeur professionnelle des agents qui occupent déjà des fonctions supérieures à leur catégorie.

MOBILITÉ SACDD CN ET CS
Date d'effet : 1^{er} mai 2015 sauf mentions particulières

Nom – Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
PARIS Sylvaine	CEREMA DTECTV	DDT 01/DDT 01 SG	
WILMET Carine	DIR SUD-OUEST	DIR SUD-OUEST/DIRSO - DIST SUD	
VASSILIS Karine	DDT 81	DDTM 13/DDTM 13 DML	
ALBIEN Frederic	DDTM 13	DDTM 13/DDTM 13 DML	détaché sur le corps des TSDD
RUYSSEN Maria	DIRM MARSEILLE	DIRM MARSEILLE/DIRM 13 MC	
IKRAM JAMEL	DREAL PACA	DIRM MARSEILLE/DIRM 13 SG	
FRETAY Celine	DREAL BASSE-NORMAN	DDTM 14/DDTM 14 SG PAS	
PANTHOU Fabienne	DREAL BASSE-NORMAN	DDTM 14/DDTM 14 SG PAS	
MASOT Marie-Stephanie	DREAL CORSE	DDTM 2A/DDTM 2A DML	
THIBAUT Eric	DDT 05	DDTM 2B/DDTM 2B SST	
LE BRIS Gregory	DREAL RHONE-ALPES	DREAL BRETAGNE/DREAL 35 IST	
BLET Philippe	DEAL GUYANE	DDT 24/DDT 24 SUHC	
AUGER Gaelle	sans affectation	DDT 24/DDT 24 SUHC	

Nom – Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
CONTRECIVILE Catherine	DDT 25	DDT 25/DDT 25 SCATU	
HAMMADI Farid	DIR CENTRE-EST	DREAL RHONE-ALPES/DREAL 69 STV	Au 01/08/15
HUILIERS Isabelle	DIR NORD-OUEST	DDT 28/DDT 28 SAUH	
BARBE Genevieve	DREAL MIDI-PYRENEE	DDT 31/DDT 31 SLCD	
CARIOU Christine	voir organisme det.	DDT 31/DDCS 31	
LAFFORGUE Fabienne	DREAL MIDI-PYRENEE	DREAL MIDI-PYRENEE/DREAL 31 CSM CPAR	
FIOL Didier	DREAL AUVERGNE	CMVRH CVRH TOULOUSE/CVRH TOULOUSE SG	
BENARD Angelique	DDTM 33	DDCS 33/DDCS 33	
ROUGIER Murielle	DREAL AQUITAINE	DREAL AQUITAINE/DREAL 33 MAP	
BART Frederic	DDTM 33	DREAL AQUITAINE/DREAL 33 MCE	
CHAUVEAU Johann	DIR CENTRE-OUEST	DREAL AQUITAINE/DREAL 33 SMTI	détaché sur le corps des SACDD
CLAUDE Aurore	DREAL AQUITAINE	DREAL AquitaineDREAL 33 PSI	
HIPPOLYTE Charlie	CPII	DIR ATLANTIQUE/DIRA - SG	
MUNOZ Ghislaine	DGALN	CEREMA DTERSO/DTERSO DAIT	
CASTAGNEDE Isabelle	DREAL LANGUEDOC-R	DREAL LANGUEDOC-R/DREAL 34 SG	

Nom – Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
LE GUEVEL Yves	DDTM 35	CGDD/CGDD/SOS	
LACONCHE Veronique	DREAL BRETAGNE	DDTM 35/DDTM 35 SEHCV	
DUCASSE Carole	DDTM 35	DDTM 35/DDTM 35 SECTAM	
HAYE Anne	DIR OUEST	DIR OUEST/DIRO SE	
REIX Celine	CMVRH CVRH TOURS	CMVRH CVRH TOURS/CVRH TOURS SG	
THIRIET Frederique	ONF	DDT38/ANAH	Au 01/03/15
BOUSTA Laurence	DRIEA	DREAL RHONE-ALPES/DREAL 69 AUT.SERV	
COULAND Benjamin	DDT 02	DDT 42/DDT 42 SEF	
BEGON Stephanie	DDT 42	DDT 42/DDT 42 SAP	
GUIBERT Helene	DDT 02	DDT 42/DDT 42 SAP	
EPINAT Helene	DDT 69	DDT 42/DDT 42 AT MONTBRIS	
GUICHET Laurence	DDTM 44	DREAL PAYS LOIRE/DREAL 44 STRV	
CHIRON Laure	DDTM 44	DREAL PAYS LOIRE/DREAL 44 STRV	
FIAMMINGO Laure	DREAL PAYS LOIRE	DREAL PAYS LOIRE/DREAL 44 STRV	
ROUSSEAU Murielle	DREAL PAYS LOIRE	DIRM NANTES/DIRM 44 SG	

Nom – Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
CROISE Celine	SG	CMVRH CVRH NANTES/CVRH NANTES FIL	
DEBROISE MARTI Audrey	DREAL PAYS LOIRE	CEREMA DTEROUEST/DTEROUEST DVT	
ROMARY Sandra	DIR EST	DIR EST/DIRE - SG	
REMY Philippe		DIR EST/DIRE –DIRE	
BARBEY Jerome	DREAL LORRAINE	VNF DTNE/DTNE AEME	changement de spécialité
DOLOU GUENAELE	DREAL BRETAGNE	DDTM 56/DDCS 56	
BURGUN Anne-Sophie	DREAL LORRAINE	DREAL LORRAINE/DREAL 57 MPRH	
BETTENFELD Michèle	DREAL LORRAINE	CPII/CPII DO/E	
ALTMAYER Denise	DREAL LORRAINE	CPII/CPII DO/E	
LEWILLE Isabelle	PREFECTURE 59	DDTM 59/DDTM 59 DT LILLE	
TAHON Jean-baptiste	DRIEA	DREAL NORD-P.D.C./DREAL 59 UT	Au 01/08/15
AGACHE Karine	ENTE VALENCIENNES	DIR NORD/DIRN - SIR O	détaché sur le corps des SACDD
DESMEDT David		DIR NORD/SPT	
EL MORABITI Fatiha	DDT 60	CEREMA DTECEMF/DTECEMF DI	
CARIOU Philippe	DRIHL	DDT 61/DDT 61 SHC	

Nom – Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
ALLAEYS Nicolas	DDTM 62	DDTM 62/DDTM 62 SU	
CHOPINEAUX Lucile	DDTM 62	DDTM 62/DDTM 62 SEAD	
CABANE Carine	DDTM 64	DDTM 64/DDTM 64 SAUR	
TAUZY DIT LONNE Matthieu	CEREMA DTERSO	DREAL AQUITAINE/DREAL 33 SMTI	détaché du corps des TSDD
lucas Marie-Andrée	DDTM 66	DDTM 66/DDTM 66 DML	
ROYER Melanie	DRIEA	DREAL ALSACE/PREF R 67	
EMONET Irene	DREAL RHONE-ALPES	DREAL RHONE-ALPES/DREAL 69 SRH	
HASSAINI Nouria	PREFECTURE 69	DREAL RHONE-ALPES/DREAL 69 SAMIF	Au 01/07/15
COVES FABRICE		DREAL RHONE-ALPES/DREAL 69 SAMIF	
NAYOUX AMELIE		DREAL RHONE-ALPES/DREAL 69 SAPI	
SZKUDELSKA Sylvie	DDT 71	DDT 71/DDT 71 SH	
CORTOT Philippe	DRIEA	CABINET MEDDE/CABINET MEDDE	
DURANTON-MINVIELLE Catherine-Anne	DDT 69	DRIEA/DRIEA SG SIEGE	
LE COADIC Chrystelle	DRIEA	DRIEA/UT 75/SUEP	
PETIT Carine	DDT 91	VNF DTBS/DTBS SG	

Nom – Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
CATOIS Florence	DDT 27	DDTM 76/DDTM 76 SE3D	
TREBERN Marilyne	DIR NORD-OUEST	DDTM 76/DDTM 76 DISE	
LANON Christine	DDTM 76	DDTM 76/DDTM 76 SRMT	
BRIAT Philippe	DIR NORD-OUEST	DIR NORD-OUEST/DIRNO - SPT	
LANGLOIS Sophie	CPII	CMVRH CVRH ROUEN/CVRH ROUEN FIL	
N GOTTA Helene	CMVRH CVRH TOULOUSE	DDT 82/DDT 82 SG	
HUGON Nelly	DDT 84	DDT 84/DDT 84 SVLH	
RAGGI Philippe	DDTM 85	DDTM 85/DDTM 85 SERN	
POIRIER Marie Anne	DDTM 59	DDTM 85/DDTM 85 DML	
CHOYER Sylvia	DREAL POITOU-CHAR	DDT 86/DDT 86 SG	
BARRY ISSOUFOU	DDTM 76	DREAL POITOU-CHAR/DREAL 86 SCTE	
FAYAN Stephane	DREAL POITOU-CHAR	DREAL POITOU-CHAR/DREAL 86 SIT	
PICCOT Jean-Paul	DRIEA	DRIEA/DRIEA SST DRTR	
GAUQUELIN Veronique	SG	SG/DRH/CRHAC1	
MARIE-ANNE Cindy	DRIEA	SG/DRH/RM1	

Nom – Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
KONE Djeneba	SG	DGALN/DHUP/LO2	
FAIGNA Pierre-Elie	SG	DGALN/DHUP/QV1	
MOUCHIROUD Bernadette	DRIHL	DGALN/DHUP/FE2	
NGOKO Teddy-Ross	SG	DGALN/DGALN/COM	
BIDOT Maryvonne	SG	DGALN/DGALN/COM	
M'FOUILOU Lea	SG	DGPR/DGPR/SRNH	
THIERRY Vincent	SG	CGEDD/A PRECISER	
BOUHRAOUA Valerie	DRIEA	CGEDD/S7-SECRETARIAT GAL	
LOPES Beatrice	DRIHL	DRIHL/DRIHL UT 93 SHRU	
MARIE-NELY Evelyne	DRIHL	DRIHL/DRIHL UT 94 SHRU	
TRIPOLI Anne-Lise	DRIEA	DRIEA/DRIEA SGD DIRIF	
FLORENTINY Sandrine	DRIEA	DRIEA/DRIEA SGD DIRIF	
BUCHLE Agnes	DRIEA	DRIEA/DRIEA CPCM	
CHICHE Laurence	DRIEA	DDT 95/DDT 95 SHRUB	
GUIOVANNA Xavier	DEAL GUADELOUPE	DEAL GUADELOUPE/DEAL 971 SFTES	

Nom – Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
ASSELIN DE BEAUVILLE Corinne	SG	DM MARTINIQUE/DM 972 DIR	
VERGNES Sarah	DM MARTINIQUE	DM MARTINIQUE/DM 972 AIML	
TEROSIET Eddy	DDT 77	DEAL GUYANE/DEAL 973 SISR	
DANGLADES Marie-Helene	CMVRH CVRH PARIS	DEAL GUYANE/DRJSCS 973	
BAGUET Laurent	DEAL MAYOTTE	DEAL MAYOTTE/AUTRES SERVICES 976	
MICHELOT Christophe	DEAL MAYOTTE	SAM POLYNESIE/SAM POLYNESIE FR.	

MOBILITÉ SACDD CE
Date d'effet : 1^{er} mai 2015 sauf mentions particulières

Nom – Prénom	Service Origine	Service Accueil	observations
WARNIER Béatrice	réintégration	DDT 04	
LE BESQUE Bertrand	DREAL PACA	ENTE AIX EN PROV/SECRET GENERAL	
BAUDE Maryse	DREAL BASSE-NORMAN	DREAL BASSE-NORMAN/DREAL 14 SGR	
BOYER Sophie	DREAL BASSE-NORMAN	DIR NORD-OUEST/DIRNO - SIR CAEN	
GELABERT florence	DREAL PACA	DREAL PACA	
DEBIAIS Chantal	DRIEA	DREAL POITOU-CHAR/DREAL 86 SIT	
FRANCHI Jean	DDTM 2B	DDTM 2B/DDTM 2B SST	
PRAT Stephane	DREAL BOURGOGNE	DREAL BOURGOGNE/DREAL 21 ST	
ALTRIEN Renee-Brigitte	CEREMA DTERSO	DDT 24/DDT 24 SCAT	
BARRAY Evelyne	DDT 38	DDT 26/DDT 26 SLVRU	
RONDEL Claude	DDT 27	DDT 27/DDT 27 DT ANDELYS	
BAJEUX Marlene	DDT 31	DDT 31/DDT 31 SG	
ROCA Agathe	DREAL MIDI-PYRENEE	DREAL MIDI-PYRENEE/DREAL 31 CSM CPAR	

Nom – Prénom	Service Origine	Service Accueil	observations
TILLIER Corinne	DREAL MIDI-PYRENEE	DREAL MIDI-PYRENEE/DREAL 31 SBRN	
BUFFARAL Fabienne	DDTM 33	DDTM 33/DDTM 33 SG	
DUBUC Guillaume	Min. Solidarités	DDTM 34/DDTM 34 SAT EST	
TALBOURDET Frédéric	DIRM NANTES	DIR OUEST/DIRO SMRU	
DARMEDRU Flora	DREAL RHONE-ALPES	DDT 42/DDT 42 SEF	
FILLIOT Christine	DDT 42	DDT 42/DDT 42 SH	
LANSAC Jean-Francois	CEREMA DTEROUEST	DDTM 44/DDTM 44 MAJCL	
LE GOULIAS Martine	DIR OUEST	DDTM 44/DDTM 44 SBL	
PUT Emmanuel	DREAL CENTRE	DREAL CENTRE/DREAL 45 SDIT	
RENAUDIN Cecile	VNF DTNE	VNF DTNE/DTNE SG	
HABICHT Christine	DDTM 29	DDTM 56/DDTM 56 SUH	
UYTTENHOVE Vincent	DREAL NORD-P.D.C.	DREAL NORD-P.D.C./DREAL 59 STV	
BELARD Annick	DIR CENTRE-EST	DIR CENTRE-EST/DIRCE - SG	
CHAPEAU Hélène	DDT01	DDT 69 / SPAR	
MAIREY Nicole	DDT 70	DDT 70/DDT 70 SSTC	

Nom – Prénom	Service Origine	Service Accueil	observations
RAULT Hubert	DDT 71	DDT 71/DDT 71 SG	
GUERET Brigitte	SG	SG/SDSIE/MSA	
DJENNADI Louisa	DRIEE	DRIEE/DRIEE SG	
LOUIS Corinne	DDTM 76	DDTM 76/DDT 76 STD	Au 01/08/15
NOTTEAU Christine	DREAL NORD-P.D.C.	DDT 82/DDT 82 SCADT	
BAUDOUIIN Valerie	DDTM 85	DDTM 85/DDTM 85 SHC	
CAILLE Christophe	DDTM 85	DDTM 85/DDTM 85 SHC	
HAGEN Marie	DRIEA	DDT 91/DDT 91 SPAU	
LEROUX VERONIQUE	DGALN	SG/SG/CABINET	
OUTREBON Catherine	SG	SG/SG/DICOM	
BAUDRY Frederic	SG	SG/SPSSI/ATL4	
COSTES Brigitte	DRIEA	SG/SPSSI/SIAS2	
HEINISCH Dorothée	VNF DTBS	SG/SAF/MC1	Au 01/07/15
HANON CORINNE	DRIHL	DGITM/DGITM/DIRECTION	
RENARD Marie-Christine	SG	DGITM/AGS/AG2	

Nom – Prénom	Service Origine	Service Accueil	observations
BIDARD Sylvie	DGITM	DGALN/DHUP/LO2	
HERVOIS Nadine	DRIEA	DRIHL/DRIHL UT 92 SHAL	
LEROY Marlene	VNF DTBS	DDT 95/DDT 95 SAT	
POPIELUCH Sandra	DGITM	DDT 95/DDCS 95	
PATCHAI Marie Tania	DEAL MARTINIQUE	DEAL MAYOTTE/DEAL 976 SDDT	
DONIQUE Franze	DDTM 2A	DEAL MAYOTTE/DEAL 976 SEPR	

DÉTACHEMENTS AUTRES CORPS MEDDE - METLR

Nom Prénom	Service d'origine	Niveau de grade	Service d'accueil
CHAUVEAU Johan	DIRCO	SACDD CN CTT	DREAL Aquitaine
TAUZY DIT LONNE MathieuCEREMA	CEREMA	SACDD CS CTT	DREAL Aquitaine

DÉTACHEMENTS SACDD SOUS RÉSERVE SERM

Nom prénom	Administration d'origine	Service d'accueil
BOURDON MURIELLE	EDUCNAT	DDT 89
BRANCHE CÉLINE	MINDEF	DDT 01

Nom prénom	Administration d'origine	Service d'accueil
CHASSAGNEUX ANNIE	EDUCNAT	DREAL RHONE ALPES
DELMAS MANUEL	MININT	DEAL GUYANNE
LETOURNIANT CATHY	MINDEF	DDTM 83
MARDELLE NATHALIE	MININT	DRIEA
MORALES PIERRE	DRAC	DDT 70
MOREAU MATHIEU	MININT	DDT 07
POULET BESSON	FPH	DDT 10
VINCENT ANNIE	MININT	DDT 67
JOUAN GROSPERRIN EMILIE	CULTURE	DDT 39

INTÉGRATIONS MEDDE-METL

Nom Prénom	Service d'affectation	Date d'intégration
DESCHODT MARIE	VNF DT Nord Est	01/03/2015
GESBERT LIONEL	DDTM 35	01/03/2015
GOGLIA LAURENCE	DDT 51	01/03/2015
LAVILLAIN AUDE	DDT 45	01/05/2015
LE BELLEGUIC VIRGINIE	DDTM 76	01/05/2015
PRUVOST CÉDRIC	DEAL Guyane	01/03/2015
STOFFEL FRANÇOIS	VNF DT Nord Est	01/03/2015

TITULARISATIONS STAGIAIRES

Nom – Prénom	Affectation	Date théorique de titularisation
BEDROUNI ZOULIRA	DDTM 80	30/12/14
BADEY-BETTEMBOURG LUIGI	CEREMA Direction territoriale Est	01/03/15
HONTANX SANDRINE	DIR Centre Ouest	01/02/15
TULASNE BENJAMIN	DREAL Poitou Charentes	01/02/15
BENACHOUR SÉBASTIEN	DRIEA IF	17/03/15

LES PROCHAINES CAP

Promotions : 8 et 9 avril 2015 liste d'aptitude SACDD CN et tableaux d'avancement SACDD CS et SACDD CE

Mobilité : 2 et 3 juin 2015

LES COORDONNÉES DE VOS ÉLUS
Spécialité : Administration Générale

Stéphanie FERRARI-PAILLET 05 56 73 14 76 * Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr

Jacqueline BALZA 01.40.81.24.21 * jacqueline.balza@i-carre.net

Jean-Claude MONGE 05 56 24 84 74 * Jean-Claude.Monge@developpement-durable.gouv.fr

Mauricette NADAL 04 67 13 74 05 * mauricette.nadal@developpement-durable.gouv.fr

Brigitte HOUVENAGHEL 04 95 50 99 58 * brigitte.houvenaghel@developpement-durable.gouv.fr

Spécialité : Contrôle

Jacques DOTU 06 20 32 44 19 * jacque.dotu@developpement-durable.gouv.fr

Permanence à l'Arche de la Défense Tel : 01.40.81.24.20 Fax : 01.40.81.24.13

*fo-snpetultem@i-carre.net

